

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| Herausgeber: | Alliance nationale de sociétés féminines suisses |
| Band: | 15 (1927) |
| Heft: | 271 |
| Artikel: | A travers les sociétés féminines |
| Autor: | M.F. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-259246 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

La double profession de la femme

Neuchâtel, le 16 novembre 1927.

Chère Mademoiselle,

Au sujet de l'entrefilet: *A propos de la double profession de la femme*, paru dans le N° 269 du *Mouvement Féministe*, et puisque vous avez eu la bonté d'inviter vos lecteurs à nous dire leur opinion, me permettrez-vous de vous communiquer les réflexions qui m'ont été suggérées par la lecture du dit article?

Qu'on apprenne aux jeunes hommes à se rendre utiles autrement que par le seul exercice de leur profession, à se familiariser avec les soins du ménage, c'est bon et nécessaire. Qu'une jeune fille ou qu'une femme mariée sans enfant ait une profession, cela aussi me semble bon et utile. Quoique, pour une femme mariée, il faille veiller à ce que son travail, soit par la similitude d'intérêt, soit par sa proximité avec celui de son mari, la rapproche de celui-ci au lieu de l'en éloigner.

Mais la femme mariée avec enfants, la mère de famille! ne se doit-elle pas tout entière à ses enfants, à son foyer? Voici ce qu'écrivit Mme Champendal dans le *Livre des mères* (p. 19):

« Dans les classes laborieuses et peu fortunées, une mère s'occupe elle-même de tout ce qui concerne son enfant. C'est un immense avantage pour celui-ci. Aucun bébé ne sera jamais aussi bien soigné et aussi heureux. Une mère ne doit renoncer à ce privilège que quand il lui est impossible de faire autrement. Avant d'aller gagner sa vie au dehors, il faut qu'une femme se demande, compte en mains, s'il est possible de l'éviter. Il faut qu'elle balance son gain avec l'économie que fait, sur chaque détail, une bonne ménagère: tout ce qu'elle coud, raccommode, épargne, ménage et entretient, les repas étant plus économiques et meilleurs. Seules les mauvaises ménagères trouvent que ce problème est facile à résoudre. Mais une bonne mère, travailleuse, soigneuse, économique, ne s'y résoudra qu'à la dernière extrémité, et non sans chagrin. Si même l'avantage matériel était très sensible, elle préférerait la vie plus difficile, mais la sécurité morale de la petite famille bien gardée, à l'attrait qu'exercent sur d'autres une vie plus large, les plaisirs et les dépenses qu'on peut s'accorder, un travail moins astreignant. »

Le salaire marital insuffisant est une injustice contre laquelle hommes et femmes doivent lutter, ne trouvez-vous pas?

Tout ceci ne veut pas dire qu'une mère de famille doive étioler ses facultés dans l'étroitesse d'un cercle de famille trop bien fermé. Au contraire! Ses enfants, son mari, seront les premiers à souffrir d'un tel état de choses. Qu'elle ouvre son intelligence et son cœur aussi grand qu'elle le voudra, mais une véritable occupation régulière en dehors de la famille, voilà ce qu'à mon sens elle doit éviter.

Permettez-moi de vous parler un instant de moi. Ce printemps on m'a offert une occupation très intéressante, mais qui m'aurait certainement prise aux miens. J'étais pourtant sur le point d'accepter, quand j'en ai été dissuadée par une femme, mère de famille, qui elle, justement, avait toujours eu une occupation de ce genre et qui venait me supplier de n'en rien faire. Elle me disait: « Songez à l'angoisse qui vous prend quand, à 8 heures du soir, vous avez une conférence importante, et qu'à 7 h. 1/2 votre dernier-né prend 39° de fièvre. » Elle ajoutait: « Attendez que vos enfants soient grands. Alors vous pourrez vous donner complètement à l'œuvre qui vous intéresse. N'est-ce pas ce qu'ont fait maintes féministes noires? »

Ne pensez-vous pas que le point central de l'activité d'une mère de famille doive être *sa famille*. Et que ce soit pour elle qu'elle fasse tout, même de s'intéresser au *Mouvement Féministe*! Souvent je parle à ma petite fille de huit ans de ce que je viens de lire dans votre journal. Elle y prend grand intérêt.

Veuillez agréer, chère Mademoiselle, mes sentiments de reconnaissance pour le travail que vous fournissez et la cause que vous servez.

E. H. V.

D'autres correspondantes veulent-elles aussi nous donner leur avis sur ce sujet si discuté? Nous les publierons avec le plus grand plaisir. (Réd.)

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44

LAUSANNE

Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

A travers les Sociétés Féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — Malgré la mauvaise chance qui avait voulu que deux des conférencières annoncées pour ce soir-là aient été retenues chez elles par la maladie, l'Assemblée générale d'automne de l'Union des Femmes a été fort réussie. Mme Chapuisat, qui présidait, a d'abord rappelé en termes excellents la mémoire de toutes celles qui ont été enlevées à l'Union depuis la dernière Assemblée — et leur liste est malheureusement bien longue: Mmes Emilie Lasserre, Christine Champury, Amélie Gamper, Mathilde Rilliet, Jenny Brun, et Mme Barth-Bourgeois. Puis, Mme Mathilde Gamper a donné lecture d'un rapport très complet préparé par Mme Juillard sur l'Assemblée de l'Alliance à Neuchâtel, et Mme Chenevard-de Morsier a rempli le même office pour le travail qu'avait pris la précaution d'envoyer de Saint-Gall Mme Mettler-Specker, sur le sujet que l'on se réjouissait d'entendre traiter par elle de *l'Assurance-vieillesse pour domestiques*, dont il a également été question à l'Assemblée de l'Alliance. Malheureusement, vu la difficulté de la question, et en l'absence de Mme Mettler, il ne fut pas possible de répondre aux nombreuses demandes d'explications et remarques formulées par l'auditoire, qui, tout en trouvant le projet extrêmement intéressant, fut unanime à estimer beaucoup trop élevé le taux de la cotisation demandée aux intéressées, Mmes Gourd et Kuhne-Dupuis, directrice de la Section féminine de la Chambre de Travail, apportant à cet égard d'utiles précisions. Une courte communication de Mme Werner-Flournoy sur l'activité d'un groupement tout récemment fondé pour l'amélioration des conditions du service domestique suscita également quelques demandes de renseignements et observations avant la fin de la séance. M. F.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 3 décembre:

GENÈVE: Lycée de Suisse, 1, rue des Chaudronniers, 14 h.: Assemblée générale: Rapports, élections, propositions.

Lundi 5 décembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste: *Féminisme international: les réunions d'Amsterdam*, causerie par Mme Gourd. Séance publique.

VEVEY: Hôtel de Ville, 6^e leçon du cours d'histoire contemporaine de M. le prof. Jean de la Harpe, donné sous les auspices de l'Union des Femmes: *La Russie au XIX^e siècle*.

Mardi 6 décembre:

GENÈVE: Salle des Asters (Petit-Saconnex), 20 h. 30: Réunion de coopératrices genevoises: *Une grande coopérative allemande*, causerie avec projections lumineuses, par M. Dufresne, directeur.

LAUSANNE: Station d'émission de T.S.F. 20 h.: Causerie d'hygiène infantile, organisée par le Cartel romand H.S.M.: *Comment préserver les dents de nos écoliers*, par M. Perrenoud, dentiste.

Mercredi 7 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Deuxième causerie du cours donné sous les auspices de l'Union par Mme Serment-Monnier: *Quelques salons du XVIII^e siècle et leurs hôtes: la duchesse du Maine et la Cour de Sceaux*.

Jeudi 8 décembre:

GENÈVE: Foyer féminin, 11, cours de Rive, 19 h. 30: Souper d'Escalade de l'Union des Femmes. Musique et productions diverses. (Cartes à 3 fr. 50 en vente à l'Union, jusqu'au 3 décembre.)

NEUCHATEL: Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h.: Séance de l'Union féministe pour le Suffrage: *Les allocations familiales*, causerie par M. Ch. Schurch, secrétaire de l'Union syndicale suisse (Berne).

Lundi 12 décembre:

VEVEY: Hôtel de Ville, dernière leçon du cours d'histoire contemporaine de M. le prof. J. de la Harpe, donné sous les auspices de l'Union des Femmes: *La naissance de l'Etat fédératif suisse*.

Mardi 13 décembre:

LAUSANNE: Station d'émission de T.S.F. 20 h.: Causerie d'hygiène infantile, organisée par le Cartel romand H.S.M.: *L'enfant et l'alcool*, par le Dr H. Revilliod (Genève).

Mercredi 14 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: 3^e causerie du cours donné sous les auspices de l'Union par Mme Serment-Monnier: *Quelques salons du XVIII^e siècle et leurs hôtes: Le salon de Mme de Lambert*.

Expositions:

GENÈVE: jusqu'au 30 décembre, de 10 h. à midi, et de 14 à 18 h., Trèfle de Genève, 1, rue du Manège (Association philanthropique de travail à domicile: broderies et dentelles artistiques).

Id.: jusqu'au 15 décembre, de 2 à 5 h., jeudi excepté, Mme Shahbaz, 4, rue Lefort. (Broderies et dentelles arméniennes artistiques.)